



Date convocation : 21/02/2025

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2025_09

Séance du vendredi 28 février 2025

Le vingt-huit février deux mille vingt-cinq à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 9

Représentés : 4

Votants : 13

Pour : 6

Contre : 7

Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, François RICHE, Hugues MORONI, David NEVEUX, Dominique GARRÉ, Séverine MULPAS, Sandrine ODELOT

Absents représentés : Daniela DOUILLET représentée par Marie-Christine HALLIER, Xavier PRIN représenté par David NEVEUX, Karrim EL ARKOUBI représenté par Sandrine ODELOT, Marine DEPARDIEU représentée par Dominique GARRÉ

Absente excusée : Magali LONGUET

Secrétaire de séance : Sandrine ODELOT

Subvention association Ju & Co Natur' O Pattes

Comme chaque année l'association Ju & Co Natur'O Pattes sollicite de la municipalité une subvention pour l'année 2025.

Pour rappel, de nombreux chats errent sur le territoire et leur prolifération est problématique. Afin de se prémunir des risques sanitaires l'association se charge de les stériliser.

Pour mémoire, la commune avait subventionné l'association à hauteur de 500€ en 2022 et 2023 et 1 000€ en 2024.

Compte-tenu des recommandations de la trésorerie visant à réduire les dépenses,

Vu l'incertitude quant à l'avenir de cette association,

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à la majorité des votes exprimés (7 contre, 6 pour)

***REFUSENT** d'accorder une subvention à l'association Ju & Co Natur'O Pattes pour l'année 2025.

***APPELLENT** Madame HALLIER à chercher une autre solution pour la prise en charge des chats errants.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

La secrétaire de séance, Sandrine ODELOT